

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-404-1930 Gratification.

n° 71-404-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 juillet 1930

Numéro JO
n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro
31 juillet 1930

TEXTE INTÉGRAL

une gratification de fin de séjour est accordée à l'adjudant-chef Constantin en récompense de son zèle et de son travail. Cette gratification s'élève à 2.600 francs.